

## PROGRAMME DE FORMATION

La réflexion éthique. Partager et conceptualiser les dilemmes rencontrés en secteur sanitaire et médico-social

### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

### Durée

3.00 jour(s)  
21:00 heures

### Public

Tout personnel intervenant dans le champ médical, paramédical ou médico-social.

### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

### Objectifs de la formation

Définir la notion d'éthique au travers des courants de pensée.

Identifier, dans la pratique professionnelle, les dilemmes et conflits de valeurs où se pose une question éthique.

Mettre en oeuvre différentes méthodologies de démarche éthique, de l'argumentation à la prise de décision.

### Programme

Étudier, au travers des courants de pensée, le concept d'éthique en général puis celui d'éthique du soin en particulier :

- L'éthique dans la morale, les valeurs, les vertus, les textes de loi.
- La démarche de questionnement, la place du doute dans les pratiques.
- L'éthique du Care.

Les dilemmes et conflits éthiques dans des situations de soins :

- Comprendre la notion de dilemme éthique.
- Le sens et la légitimité du questionnement éthique.
- Le référentiel de bonnes pratiques de l'ANESM.

L'éthique, du processus délibératif à la décision :

- L'autonomie délibérative du soignant.
- Les enjeux d'une délibération collective, entre consensus et dissensus.
- Les enjeux éthiques de la décision.
- Les outils méthodologiques envisageables.

### Méthodes et supports

" Apports théoriques. études de cas. Échanges. "

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.